RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET : CONVENTION ENTRE « LA LIGUE CONTRE LE CANCER » DU VAL-DE-MARNE ET LA VILLE DE VINCENNES POUR LA TENUE D'UN STAND DE SENSIBILISATION SUR LE CANCER DE LA PEAU LE 28 MAI 2025

DÉCISION N° DM-25-055

EN DATE DU 28 FEVRIER 2025

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté N°A-22-181 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Madame Josy TOP en tant qu'Adjointe au maire chargée des Solidarités et de la Santé ;

CONSIDÉRANT la proposition de l'association La Ligue Contre le Cancer du Val-de-Marne, représentée par Madame Mary-Régine MARION DUGRAIS, en qualité de vice-présidente, et située au 1er rue de Paris 94000 Créteil, d'effectuer, à titre gratuit, une action de prévention sur le cancer de la peau, le mercredi 28 mai 2025.

D É C I D E

DE SIGNER une convention avec l'association La ligue contre le cancer du Val-de-Marne, représentée par Madame Mary-Régine MARION DUGRAIS, en qualité de vice-présidente, et située au 1er rue de Paris 94000 Créteil, pour la tenue et l'animation d'un stand de promotion du dépistage du cancer de la peau, à titre gratuit, dans le hall du bâtiment Cœur de Ville à Vincennes, le mercredi 28 mai de 15h00 à 17h00.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée des solidarités et de la santé,

Signé

Josy TOP

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20250228-lmc1H12873H1-AR
Date de réception en Préfecture : 28/02/2025
Date de Publication : 28/02/2025